

Compte rendu

Mission de réflexion sur l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine

Audition, ouverte à la presse, de M. Xavier Heber-Suffrin,
porteur du projet « Domaine de Restinclières ».

JEUDI 19 MARS 2015
Séance de 12 heures

Compte rendu n° 17

SESSION ORDINAIRE DE 2014-2015

**Présidence de
M. Patrick BLOCHE**

L'audition débute à douze heures.

M. Patrick Bloche, président. Monsieur Xavier Heber-Suffrin, vous portez le projet « Domaine de Restinclières » dans l'Hérault. Depuis 2011, vous êtes directeur « Qualité sécurité et environnement » (QSE) et « Responsabilité sociale des entreprises » (RSE) pour la région Languedoc-Roussillon de Veolia Eau Méditerranée. En parallèle de votre activité professionnelle, vous êtes engagé dans plusieurs associations dont T'Hérault d'Insertion, qui vise à créer des activités économiques durables afin d'offrir un contrat de travail à des personnes en situation de handicap, mais aussi des parcours d'insertion à des personnes éloignées de l'emploi. Vous présidez aussi Cité Cap, qui a pour objet de réinsérer les jeunes en situation d'échec scolaire extrême et d'isolement social. Enfin, vous parrainez la ferme pilote agro-écologique La Durette, à Avignon.

Il sera très intéressant pour cette mission d'avoir votre retour d'expérience, tant pour ce qui est de l'économie sociale et durable que de l'engagement citoyen. J'ajoute une question personnelle : comment réussissez-vous à tout faire en même temps ? (*sourires*)

M. Xavier Heber-Suffrin. Âgé de cinquante ans, je suis marié et père de trois enfants. Ingénieur de formation, j'ai fait toute ma carrière dans deux grands groupes, Michelin puis Veolia. Après vingt-trois années, je quitte cette entreprise pour me consacrer pleinement au projet de création d'une exploitation agricole d'insertion sur le domaine de Restinclières, dans l'Hérault. Pour répondre à votre question, je ne pourrai pas à la fois assumer mes fonctions de directeur QSE et RSE et mener à bien ce projet ambitieux.

L'événement déclencheur dans l'histoire de ce projet a été l'élection de M. Philippe Saurel à la mairie de Montpellier et à la présidence de la communauté d'agglomération. Le 7 mai 2014, Montpellier Méditerranée Métropole décide de reprendre en régie la gestion du service de l'eau. Le 15 mai, le directeur régional de Veolia m'annonce que mon poste va être supprimé et me propose un poste à Marseille qui ne m'enthousiasme guère. Le 19 mai, à l'issue d'une réunion au cours de laquelle je présente les projets de Veolia en matière d'insertion par l'activité économique au directeur de l'action territoriale du département de l'Hérault, celui-ci s'enquiert de mon avenir. Je lui fais part du plan de départ volontaire envisagé chez Veolia et de mon désir de profiter de cette occasion pour monter une exploitation agricole d'insertion, tout en soulignant l'obstacle que représente l'indisponibilité du foncier. Il me répond alors que le département possède justement le foncier, mais cherche un porteur de projet... C'est ainsi que j'entends parler du domaine de Restinclières, voisin des sources du Lez qui alimente en eau la métropole montpelliéraine. Je commence très rapidement à concevoir un projet.

Le domaine de Restinclières, situé sur le territoire métropolitain et accessible par les transports en commun, couvre 240 hectares dont 40 hectares de terres cultivables. On peut imaginer d'y développer différentes activités.

D'abord, du maraîchage en agriculture biologique puisque le terrain, bordé par le Lez, offre des terres alluvionnaires. Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur le remarquable réseau Cocagne qui, depuis un quart de siècle, a fait ses preuves dans le domaine de l'insertion.

Ce domaine pourrait également être consacré à la culture des plantes aromatiques et médicinales. Il faut savoir que, jusqu'au début du XVIII^e siècle, avant que les rois de France ne lui préfèrent la Provence, Montpellier était la capitale des plantes aromatiques. De

nombreuses entreprises de cosmétiques implantées dans le département sont désireuses d'acheter des matières premières produites sur place.

Vingt hectares de blé sont aussi cultivés sur le domaine, qui est un haut lieu de l'exploitation agroforestière. Avec ce blé, nous pourrions envisager de fabriquer des pâtes et de privilégier une vente en circuit court. En outre, sur 30 tonnes de blé écrasé, il reste 10 tonnes de déchets qui pourraient être utilisés pour l'alimentation de cochons ou de volailles. Nous songeons donc aussi à la création d'un élevage de volailles en plein air.

Enfin, le domaine compte déjà dix hectares de vignes. La production est aujourd'hui destinée à la coopérative de Saint-Mathieu-de-Trévières. On pourrait imaginer une cuvée du domaine, qui permettrait en outre à ceux qui y travaillent d'améliorer leur employabilité. Dans nos champs, hélas comme souvent en France, travaillent des personnes venant d'Amérique latine, d'Europe de l'est ou d'Afrique du nord qui vivent dans des conditions épouvantables alors que le taux de chômage dans l'Hérault est de 15 %.

Les idées ne manquent pas. On peut également penser à l'installation d'un restaurant d'insertion proposant les produits fournis par le domaine mais aussi au développement de l'hébergement dans cet endroit magnifique. Le château, qui a été réhabilité par le département au début des années 1990, est sous-utilisé. Il se prêterait parfaitement à l'accueil de séminaires.

Pour mener à bien ce projet ambitieux, j'ai rencontré de nombreux responsables politiques – Mme Dombre Coste, députée, mais aussi des élus de la région, de la métropole, de Montpellier et de Prades-le-Lez, commune sur laquelle se trouve le domaine – et d'autres institutions, séduits par le projet. J'ai également fait la connaissance de trentenaires « bac+5 » désireux de s'engager.

Nous sommes donc six à avoir créé en décembre une association loi 1901, que je préside, pour donner corps au projet. Parmi ses membres, se trouve Marion, fonctionnaire en contrat à durée déterminée dans une collectivité territoriale, qui a refusé de passer le concours auquel elle était destinée pour poursuivre sa carrière dans la fonction publique, préférant s'investir dans le projet. Elle est chargée de la transformation du blé dur en pâtes.

Je peux également vous citer le cas de Marie, chercheuse à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), qui souhaitait exercer une activité plus opérationnelle. Elle suit actuellement une formation pour devenir responsable d'exploitation agricole et s'occuper de la culture des plantes aromatiques. Nous avons ainsi créé une dynamique.

Ce projet, en effet, est aussi une entreprise. Il ne se fera pas du jour au lendemain mais il est porté – c'est très important – par une vision.

Nous allons commencer en décembre prochain par la création du « Jardin de Cocagne », qui sera le premier du département. Ensuite, nous ajouterons les activités les unes après les autres.

Si le Jardin de Cocagne fait appel au modèle des chantiers d'insertion, les autres activités devraient reposer sur le modèle des entreprises d'insertion, plus proche de celui de l'entreprise classique. La marche sera moins haute pour les employés du domaine dans leur parcours d'insertion : ils passeront du chantier à l'entreprise d'insertion, dont les exigences de productivité sont plus grandes, avant d'entrer sur le marché du travail ordinaire. La finalité de ce projet reste la réinsertion de personnes en difficulté et leur accompagnement vers un emploi durable.

Le domaine, qui est le siège de la maison départementale de l'environnement, est ouvert au grand public. Nous pourrions ainsi montrer qu'il est possible de concilier activité

économique, utilité sociale et respect de l'environnement. Nous pourrions également sensibiliser au rôle essentiel de la biodiversité des écosystèmes dans l'alimentation humaine.

Ce véritable projet de territoire commencera en novembre ou décembre.

M. Jean-Luc Bleunven. La valorisation du produit peut être une manière intelligente de valoriser le travail. Alors que les travaux des champs souffrent d'une mauvaise image – la main-d'œuvre traditionnelle les a abandonnés à la main-d'œuvre immigrée –, votre projet peut contribuer à redorer leur blason et à redonner envie d'y participer. C'est un autre intérêt de votre démarche.

M. Xavier Heber-Suffrin. L'une de nos ambitions est en effet de redonner goût à ces métiers qui sont des métiers d'avenir.

M. Jean-Luc Bleunven. C'est rendu possible par le fait que cela s'inscrit dans une démarche globale.

M. Xavier Heber-Suffrin. Le domaine de Restinclières accueille chaque année plus de 100 000 visiteurs. Nous espérons ainsi susciter des vocations.

Thierry Vacher, qui est à la fois l'exploitant des vignes et le président de la coopérative de Saint-Mathieu-de Trévières, m'a expliqué qu'il est moins préoccupé par la vente du vin que par l'absence de relève pour tous les viticulteurs qui vont prochainement prendre leur retraite.

La question de l'appartenance républicaine à travers le prisme de l'engagement au service de l'innovation sociale et de l'emploi doit être replacée dans le cadre plus large du développement durable. Les déséquilibres sociaux, économiques et environnementaux nous obligent à changer de paradigme. Toute la question est de savoir comment procéder pour engager la transition énergétique. Je considère que chacun doit prendre sa part.

Le rôle premier de l'État et des collectivités territoriales consiste selon moi à susciter, accompagner et faciliter les démarches qui peuvent contribuer à la réussite de cette ambition. Mais tout le monde doit s'y atteler, sans attendre une impulsion venue d'en haut.

Comment faire en sorte que tout le monde ait envie de s'y mettre ? Quatre ingrédients doivent être réunis.

Premièrement, il faut une ambition, une vision de ce que nous voulons faire ensemble. Cela pourrait prendre la forme d'un projet « France 2030 » qui, au-delà des échéances démocratiques habituelles, dessinerait le pays auquel nous souhaiterions voir la France ressembler. En 1993, lorsque je travaillais en Malaisie, j'ai été frappé par les affiches installées dans le métro, proclamant « Malaysia 2010 » et déclinant par thèmes les ambitions pour le pays dans lesquelles la population semblait se reconnaître.

Nous avons besoin d'écrire une nouvelle page en s'appuyant sur ce qui fait le socle de la République, sur nos valeurs – liberté, égalité, fraternité, laïcité.

Deuxièmement, s'engager, c'est entreprendre. Je ne suis pas certain qu'aujourd'hui on donne vraiment aux gens l'envie d'entreprendre, en dépit du « choc de simplification ». J'aimerais surtout entendre davantage parler des trains qui arrivent à l'heure. Il nous faut diffuser et partager les expériences réussies pour permettre à d'autres de s'en inspirer. Les canaux d'information existent mais ils doivent être dynamisés. Notre pays dispose d'un potentiel remarquable. Pourquoi des pays comme la Suède, le Danemark ou la Norvège, dont le potentiel est bien moindre, réussissent-ils ? Promouvoir notre potentiel, c'est donner envie aux citoyens de l'exploiter.

Roosevelt disait qu'il est dur d'échouer, mais qu'il est pire de ne pas avoir essayé de réussir. Nous devons insuffler cette culture dans les écoles, en particulier auprès des jeunes en difficulté qui peuvent se révéler excellents, voire meilleurs que d'autres, une fois qu'ils ont surmonté leurs difficultés. Il faut réussir à bâtir une culture de l'entreprise.

L'expérience que je suis en train de vivre est assurément la plus motivante de ma vie professionnelle même si elle est aussi effrayante à cause de l'incertitude. Il faut absolument donner envie d'entreprendre.

Troisièmement, on n'entreprend pas seul. Pour construire quelque chose ensemble, il faut se faire mutuellement confiance. Or, aujourd'hui, la confiance fait défaut aussi bien entre l'État et les collectivités qu'entre la direction et les partenaires sociaux dans les entreprises.

Dans *Manifeste pour un monde solidaire*, de Jean-Marc Borello et Jean-Guy Henckel, j'ai noté cette citation de l'écrivain-voyageur Nicolas Bouvier : « *Si l'on ne peut plus guère progresser aujourd'hui dans l'art de se détruire, il y a encore du chemin à faire dans l'art de se comprendre.* » Pour faire les choses ensemble, il faut pouvoir travailler en confiance et en transparence.

Quatrièmement, il faut développer le sentiment d'appartenance à notre planète. Les initiatives doivent s'inscrire dans une préoccupation durable, qui n'a guère été prise en compte dans le développement des cinquante dernières années.

Nous devrions nous inspirer du monde vivant, qui est à ce jour, et depuis trois milliards d'années, le seul modèle de développement durable que nous connaissons.

Ce monde utilise une seule énergie, renouvelable : le solaire. Tout y est recyclé ; les collaborations sont récompensées – le meilleur exemple en est la pollinisation. On constate également que les espèces durables ne sont pas les plus fortes ou les plus intelligentes mais les plus résilientes ; les écosystèmes les plus résilients sont aussi ceux qui connaissent la plus grande diversité.

Nous devons garder à l'esprit que notre planète est gouvernée par des règles dont il serait bon de s'inspirer.

M. Gilles Finchelstein, directeur général de la Fondation Jean-Jaurès. Votre projet est très séduisant et je me retrouve largement dans vos réflexions.

L'exercice de prospective que vous appelez de vos vœux a déjà été fait, à un horizon moins lointain, par le Commissariat général à la stratégie et à la prospective, qui a publié le rapport *Quelle France dans dix ans ?* Mais la question qui se pose à nos sociétés est de savoir, une fois ce travail réalisé, comment la société et les responsables politiques se l'approprient. La réponse n'est pas évidente.

Je partage vos propos sur la peur de l'échec qui est une spécificité française. Prolongeant votre citation, j'en emprunterai une autre aux Shadoks : « Plus ça rate et plus on a de chances que ça marche »...

S'agissant de la confiance, nous avons réalisé, il y a quelques mois, avec la fondation pour l'innovation politique, une enquête d'opinion sur les valeurs des Franciliens. Il en ressort que la confiance horizontale se développe. Quant à la confiance verticale, nous avons inversé la question habituelle – nous en connaissons la réponse – pour demander aux Français s'ils pensaient que les responsables politiques leur faisaient confiance : ils ont très massivement répondu non. Qu'est-ce que signifie pour vous le fait de se faire confiance ?

M. Xavier Heber-Suffrin. La confiance semble être une notion commune, mais ce n'est pas si simple. Tout dépend des acteurs concernés. Dans le cas du domaine de Restinclières, j'ai rapidement compris que le projet d'une exploitation agricole d'insertion sur le domaine était porté par la direction de l'insertion du département mais ne l'était pas par la direction de l'environnement et encore moins par la direction de l'agriculture.

Quant aux élus, Mme Monique Pétard, vice-présidente du conseil général déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'Agenda 21, se demandait ce qu'un cadre de Veolia venait faire là. Au début, elle ne voulait même pas me recevoir ! Ensuite, la porte s'est ouverte, à la demande d'autres responsables politiques, mais la confiance n'était toujours pas là. Enfin, un jour, alors qu'elle me demandait pourquoi je m'intéressais au handicap, je lui ai parlé d'un de mes plus vieux amis qui, en s'occupant de son fils lourdement handicapé, est devenu un homme meilleur. J'ai senti instantanément que notre relation changeait de nature. La confiance s'est installée parce que nous partageons certaines valeurs. C'est Mme Pétard qui a soumis à l'assemblée départementale le projet de mise à disposition du foncier qui a été adopté à l'unanimité. Je ne serai pas devant vous si je n'avais établi cette relation de confiance avec elle, fondée sur des valeurs partagées.

M. Jean-Luc Bleunven. Votre projet présente un intérêt certain face au malaise du monde agricole confronté à la remise en cause des finalités de l'agriculture. Il replace sur le devant de la scène les valeurs qui vont de pair avec la production alors que celle-ci est aujourd'hui déconnectée de l'environnement écologique et social. L'agriculture peut pourtant être une source d'emplois considérable, à condition de sortir des logiques mortifères actuelles qui poussent chacun à choisir l'isolement et qu'illustrent les difficultés du syndicalisme agricole à mobiliser autour de causes collectives. Or, l'implication de la société est essentielle pour créer de l'espoir et de l'emploi.

M. Xavier Heber-Suffrin. Lorsque j'ai décidé de me lancer dans ce projet, la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 n'avait pas encore été adoptée. Lorsque j'en ai pris connaissance, j'ai été heureux de constater qu'elle correspondait à ce que nous voulions faire : l'agroécologie, la réconciliation de la science sociale et de la science agricole. En outre, elle contenait des outils intéressants comme le groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE). Elle m'a donc donné quelques idées.

Le domaine compte aujourd'hui deux agriculteurs – un viticulteur et un céréalier conventionnel dans le cadre de l'expérimentation agroforestière. Ce dernier, issu d'une famille très implantée localement, ne voyait pas mon arrivée d'un bon œil, d'autant que celle-ci n'avait pas été annoncée ; Alain Breton était légitimement mécontent de voir une association récupérer une partie de ses parcelles. J'ai pris le temps de lui expliquer – avec quelques maladresses – le projet. Je souhaite à terme créer un GIEE avec lui en associant plusieurs types d'agriculture. Mon intention n'est pas de lui imposer un quelconque changement. Il lui appartiendra de décider s'il veut ensuite évoluer vers du bio. Les agricultures différentes ne sont pas incompatibles sur un même territoire si elles ont du sens. Le sens premier de l'agriculture est d'être viable économiquement et durablement.

Le projet de Restinclières peut être le cadre d'une expérimentation des formes futures de collaboration entre l'agriculture traditionnelle et une agriculture plus soucieuse et plus liée au territoire. Une exploitation d'insertion est nécessairement en contact avec les services de l'État, les collectivités, les entreprises dans lesquelles nous espérons trouver un emploi durable pour les personnes qui y travaillent. Ce lien peut intéresser les agriculteurs conventionnels. M. Breton n'est pas fermé à l'idée de cultiver du blé dur au lieu du blé semence qui se vend au même prix. Mais cela peut intéresser d'autres personnes et d'autres territoires.

Enfin, le domaine de Restinclières est un espace naturel sensible. La taxe sur les espaces naturels sensibles, prélevée par les départements depuis 1985, devait permettre de financer l'acquisition de foncier afin de sanctuariser ces espaces et la biodiversité qu'ils recèlent. Aujourd'hui, la valorisation de ces ressources peut être pensée différemment. Sur le domaine de Restinclières, les terres agricoles, de même que leur production, sont sous-valorisées sur le plan économique, social et environnemental.

On commence à observer une évolution. Il faut irriguer les territoires et développer des structures économiques, grâce aux agriculteurs mais aussi à des projets qui rassemblent des univers qui aujourd'hui ne se rencontrent pas beaucoup.

M. Patrick Bloche, président. Nous vous remercions et nous vous souhaitons plein succès dans la réalisation de votre projet.

L'audition s'achève à douze heures quarante.

Membres présents ou excusés

Mission de réflexion sur l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine

Réunion du 19 Mars 2015 à 12 heures.

Présents. – M. Guillaume Bachelay, M. Jean-Luc Bleunven, M. Patrick Bloche, Mme Annick Lepetit, M. Bernard Lesterlin.

Excusés. – M. Claude Bartolone, M. Christophe Bouillon, M. Hugues Fourage, M. Yves Fromion.